

THÉZY-GLIMONT

# LES ÉOLIENNES SÈMENT LA ZIZANIE

Ils ont fait bâtir dans un nouveau lotissement et ont découvert ensuite qu'ils auraient des éoliennes à proximité. Les habitants se sentent trahis. Le maire, mis en cause, est en colère.

## DEUX PROJETS PARALLÈLES

• **2012** : un permis d'aménager est accordé en février pour construire 53 logements, la résidence Les Vergnes, sur les hauteurs du village. Dans le courant de la même année, un premier projet éolien est déposé par H2air le long de la RD 934 (la 2x2 voies Amiens-Roye). Ce projet est refusé en 2013 par l'Aviation civile en raison de sa proximité avec l'aérodrome de Glisy.

• **2013-2014** : le promoteur commercialise les lots du lotissement.

• **2014** : H2air présente un second projet, plus près du village mais comportant moins d'éoliennes. Les premiers habitants s'installent et découvrent qu'ils habitent à proximité de six éoliennes hautes de 150 m, situées à 600 m de la première habitation.

**A**h ! Vous venez pour les éoliennes ? Vous voulez qu'on sorte les fusils ! » Olivier Bouvet, 46 ans, s'est installé en septembre 2016 dans le lotissement Les Vergnes sur un terrain qu'il a acheté en 2015. « C'est simple, ici, on s'est tous fait arnaquer. Je viens du Quesnel, dans la Santerre, où c'est devenu infernal avec les éoliennes. Je suis venu ici pour être mieux et tranquille. Et ça recommence ! » Et d'ajouter : « Dans le lotissement, certains pensent que le maire était au courant et qu'il ne nous a rien dit. Moi, je pense plutôt que c'est l'aménageur et le notaire qui auraient dû être au courant. »

## UN PROJET PRIVÉ. UNE DÉCISION DU PRÉFET

Dans le lotissement, c'est le même sentiment de colère et de trahison qui domine. La même phrase revient de jardin en jardin : « Si on avait su qu'il y aurait des éoliennes, on n'aurait jamais acheté ici. » Et les mêmes soupçons : « Qui savaient ? Qui nous a caché le projet ? » Interrogé hier par téléphone, le promoteur, Jean-François Denis, de Cachy, est formel : « Je n'ai jamais été informé du deuxième projet éolien. J'ai eu des soucis et du retard à cause des fouilles archéologiques. Jamais à cause des éoliennes. »

Quant au maire, Patrick Desseaux,



Olivier Bouvet montre la direction d'où survolent les machines. « Ici, on s'est tous fait arnaquer », résume-t-il.

vice-président d'Amiens-Métropole chargé du développement durable, il ne décolère plus. « Je reçois des coups de fils anonymes et des insultes à cause de ce projet. On me soupçonne d'avoir touché des avantages personnels. Mais moi

aussi j'ai été roulé. En 2012, j'ai voté avec le conseil municipal, une autorisation d'étude de faisabilité pour le premier projet, celui qui était éloigné du village. Et c'était pour faire plaisir au maire de Gentelles qui voulait des éoliennes. Ce projet a

été refusé par l'Aviation civile mais c'est sur la base de notre vote de 2012, que le promoteur a lancé son second projet. » Il précise : « Et lorsque H2air a fait déposer une caisse de documents à la mairie (NDLR : il s'agissait de

l'étude d'impact et des demandes de permis de construire), j'ai refusé de signer le récépissé car nous étions opposés à ce second projet. »

Du côté d'H2air, on « déplore » sans difficulté un « raté » dans la communication de ce projet (lire ci-dessous). Mais on rappelle aussi le principe de base de l'implantation des éoliennes : une affaire privée entre un promoteur et des propriétaires fonciers, une enquête d'utilité publique supposée informer la population et, à la fin, le préfet qui décide. Une procédure qui fait bondir Patrick Desseaux : « Si le préfet accorde l'autorisation alors que le village est contre, que le conseil municipal est contre, alors le préfet viendra lui-même s'occuper des élections dans la commune et il devra modifier lui-même notre PLU. » ■ **BENOIT DELESPERRÉ**

L'enquête publique se termine ce mercredi 31 mai où se tiendra la dernière permanence du commissaire-enquêteur, de 16 à 19 heures, en mairie.

## TROIS QUESTIONS À... ÉMILIE THÉROUIN



RESPONSABLE COMMUNICATION DE H2AIR

### « Il y a eu un raté que nous déplorons »

Qui aurait dû informer la population ? Le maire ? Le préfet ? Les promoteurs ? Sur ce parc, il y a eu un raté que nous déplorons entre notre projet,

qui est ancien, et les nouveaux habitants. Nous avons pourtant, pour notre part, organisé des réunions publiques en 2013, 2016 et 2017.

Mais comment expliquez-vous qu'il y a tant de projets éoliens qui sèment la zizanie dans les villages ?

À la base, un projet éolien est une affaire privée entre un promoteur et des propriétaires fonciers. Et à la fin, c'est le préfet qui décide. Mais nous, à H2air - tous les promoteurs ne le font pas -, nous nous obligeons à informer la

population en amont car nous estimons qu'un projet est d'autant mieux accepté que les riverains sont bien informés.

Une éolienne, c'est un chiffre d'affaires d'environ 700 000 € par an. Est-ce une grosse perte pour vous, si ce projet n'aboutit pas ?

Nous avons dix-sept projets en cours dans les Hauts-de-France. Ce projet est un investissement de 32 M€. Je n'en connais pas les recettes estimées mais il faut d'abord en voir les bénéfices pour l'environnement.